

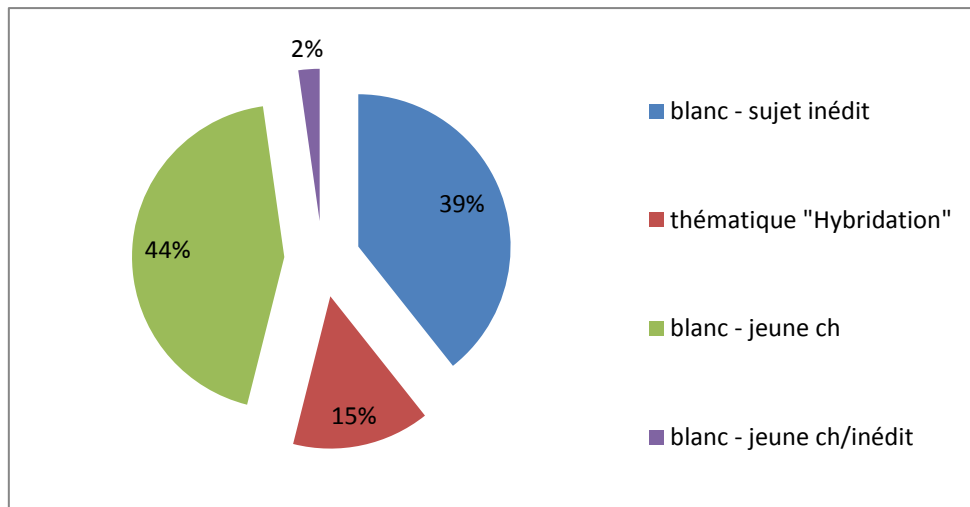
BILAN DE LA CAMPAGNE DE SÉLECTION DES CANDIDATURES PE Energie 2016

La Cellule Energie du CNRS a lancé du 16 mars au 20 avril 2016, un appel à « Projets Exploratoires » (PE) ouvert à l'ensemble des unités de recherche associées au CNRS, qui visait à soutenir 2 grands types de projets dans le domaine de l'énergie:

- *projets sur thématique libre (blancs) : i) projets portés par un Jeune Chercheur (CR CNRS ou MCF) recruté au cours de la période 2012-2015 en vue de l'élaboration d'un projet ANR JCJC ou d'une ERC Starting , ou ii) visant à l'exploration d'un concept inédit, peu ou pas décrit dans la littérature et n'ayant fait l'objet d'aucun brevet.*
- *projets « thématiques » : projets exploratoires portant sur le développement de systèmes hybrides originaux pour la conversion d'énergie, mettant en jeu au moins une source d'énergie renouvelable.*

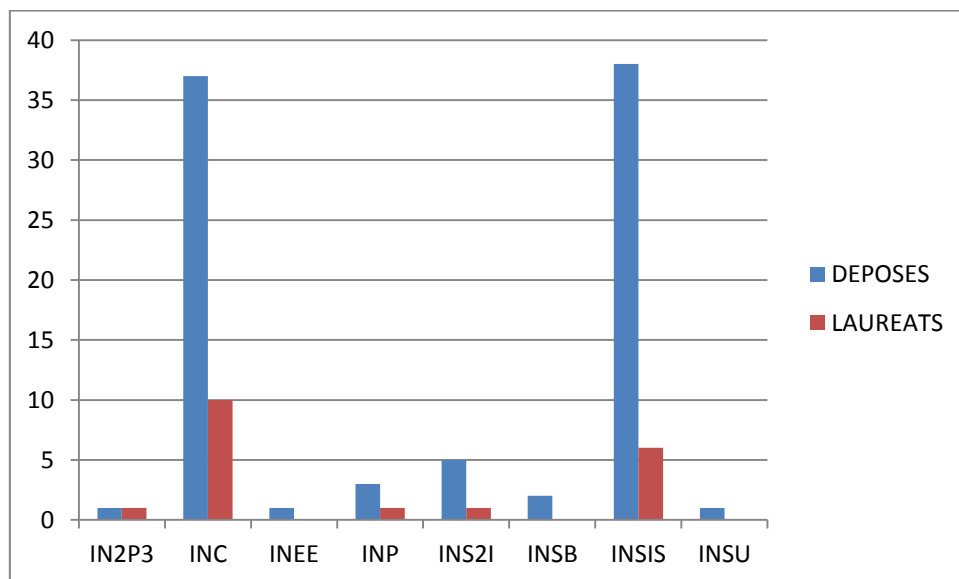
Sur 95 projets déposés, 88 ont été déclarés éligibles qui se répartissent de la façon suivante :

- 85% de projets blancs (46 % de projets JC + 39% de projets « concept inédit »)
- 15% des projets dans la thématique « hybridation ».



Répartition des projets déposés par catégorie

Les projets étaient très majoritairement portés* par une unité de l'INC (37) ou de l'INSIS (39) et 5 projets étaient portés par une unité de l'INS2I. Pour les autres instituts, la répartition était la suivante : INP(3), INSB (2), IN2P3 (1), INSU (1), INEE (1).



Répartition des projets selon l'institut du porteur

* ces statistiques ne tiennent pas compte des laboratoires qui participent à un projet, sans en être le porteur.

Analyse des taux de sélection

Sur les 88 projets éligibles, 18 ont été retenus en liste principale, et 4 ont été classés en liste complémentaire. Le budget alloué à cet AAP (280 k€) a permis de financer 19 projets au total.

Taux de sélection global :

21,6% (19 projets financés sur 88 éligibles)

Taux par catégorie :

JC : 29% (12 projets sélectionnés sur 41 déposés)

Concept inédit : 17% (6 projets sur 34)

hybridation : 8% (1 projet sur 13)

Taux par institut porteur :

IN2P3 : 100% (1/1)

INC : 27% (10/37)

INEE : 0% (0/1)

INP : 33% (1/3)

INS2I : 20% (1/5)

INSB : 0% (0/2)

INSIS : 15,4 % (6/39)

INSU : 0% (0/1)

INSHS : 0% (0/0)

INSMI : 0% (0/0)

Commentaires généraux

Comme les années précédentes, chaque projet a été évalué par 2 à 3 experts, dont l'un était membre du comité de sélection final (composé d'un représentant de chaque Institut). 2/3 environ des projets ont obtenu une recommandation favorable d'au moins un expert, le comité scientifique a donc dû se montrer particulièrement strict sur l'ensemble des critères de l'AAP pour parvenir à sélectionner les projets bénéficiant au final d'un financement.

Comme en 2015, la participation des unités impliquées à l'enquête Energie 2015 (ou l'engagement signé des DU à participer à l'enquête 2016) était un critère d'éligibilité des projets; ce critère a été satisfait dans la très grande majorité (mais pas la totalité) des cas. Si le comité scientifique s'est réjoui de la qualité des projets, il a cependant regretté le manque de propositions véritablement en rupture, y compris dans la catégorie des « concepts inédits ». Le caractère exploratoire et la prise de risques se sont finalement avérés déterminants dans l'arbitrage final du CS.

Le comité a également regretté la participation trop faible des laboratoires de certains instituts qui sont pourtant concernés par l'énergie, les porteurs de projets restant très largement issus de l'INC et de l'INSIS.

La Cellule Energie rappelle aux porteurs de projets potentiels que son AAP est destiné aux Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'ensemble des unités CNRS, quel que soit leur institut de rattachement, et que le volet « blanc » de l'AAP permet effectivement d'accueillir des propositions émanant de communautés très diverses.